

**Club Mob • L'ASSOCIATION MET À DISPOSITION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ (BÉNÉFICIAIRES DU RSA, CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE...) DES CYCLOMOTEURS OU DES VOITURES DANS UN BUT D'INSERTION PROFESSIONNELLE.**

# Lever le frein de la mobilité

**M**agalie Seurin est utilisatrice du parc de mobilité de Club Mob depuis septembre dernier. Sans cette association, elle n'aurait pas pu accepter le travail à mi-temps en contrat à durée indéterminée que lui proposait un restaurant à Champs-sur-Yonne. La jeune femme, maman de deux enfants, habite en effet à la Zac d'Auxerre. Impossible pour elle, sans moyen de transport personnel, de rejoindre le soir (et d'en revenir, tard) son lieu de travail. Or, elle n'a ni permis ni deux-roues et bénéficiaire du rSa, pas les moyens d'en acheter. « Je loue un cyclomoteur 5 euros par semaine, explique Magalie Seurin. Sans cela, je ne pourrais pas aller travailler. »

Créée en 1995, l'association Club Mob a pour objet de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation par le biais de la mise à disposition de véhicules. Les personnes sont adressées par des référents sociaux qui leur fournissent une fiche de liaison.

## ASSOCIATION CHERCHE CORRESPONDANTS.

« Nous disposons d'un parc de mobilité de quarante cyclomoteurs, dix scooters et six voitures, énumère Alain Bernier, le nouveau président (secondé par Florence Houssel). Club Mob a pu bénéficier en 2009 d'une mobilisation importante de fonds privés pour pouvoir acquérir un nouveau fourgon (pour les livraisons des deux-roues sur ses antennes d'Avallon et Tonnerre notamment) et dix scooters neufs. La fondation Macif, la fondation de la Fédération française du bâtiment et la fondation Chèque déjeuner ont financé 70 % des investissements pour environ 20 000 euros. » Les subventions de fonctionnement

sont prises en charge par l'État et les collectivités (à plus de 80 %), mais aussi les usagers qui paient les journées de mise à disposition (18 à 20 %).

« L'un de nos enjeux, pour cette année 2010, est de développer nos mises à disposition à Avallon et Tonnerre, où nous disposons d'un petit local tampon, et en fonction des demandes

**« L'un des enjeux pour cette année 2010 est de développer les mises à disposition à Avallon et Tonnerre. »**

ALAIN BERNIER, PRÉSIDENT DE CLUB MOB

**113**  
bénéficiaires  
à Auxerre  
(107 en 2008)

**11 068**  
jours de mise  
à disposition  
(10 124 en 2008)

Chiffres 2009  
(au 2 décembre)



## COMBIEN ÇA COÛTE ?

à Toucy et Saint-Florentin », indique Alain Bernier. L'association recherche, dans chacune de ces communes, un correspondant bénévole pour faire le lien avec les structures locales et si possible, un petit local à Toucy et Saint-Florentin.

NATHALIE HADRBOLEC  
contact@nathalie-hadrbolec.com

Club Mob, 17, avenue Jean Jaurès, 89000 Auxerre.  
Tél : 03 86 46 24 98  
Par email : club.mob@orange.fr  
Ouvert du lundi au samedi.

**Cyclomoteur** (avec casque, antivol et assurance) : 5 euros par semaine jusqu'à 30 heures de travail hebdomadaire, 10 euros par semaine au-delà de 30 heures.

**Caution de 60 euros en espèces.**

**Voiture** (avec assurance, triangle et gilet) : 130 euros par mois en espèces.

**Chèque de caution de 200 euros.**

« Nous demandons un respect du matériel et en contrepartie, nous mettons à disposition un matériel en bon état révisé chaque semaine, explique Alain Bernier. Si un véhicule est rendu cassé et que ce n'est pas consécutif à un accident, nous nous réservons le droit de faire jouer la caution. Si la personne ne vient pas faire les révisions malgré plusieurs relances, nous portons plainte. »